

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

EN PRÉVENTION DES RPS

Qualifiés en psychologie, ergonomie ou organisation du travail, les intervenants conventionnés Carsat contribuent à la mise en place d'actions ou de démarches prévention des risques psychosociaux en entreprise. Ils partagent les principes déontologiques et les valeurs éthiques suivantes :

NE PAS NUIRE

- Préserver l'intégrité des personnes ;
- Intervenir dans le respect des droits fondamentaux des personnes ;
- Intervenir en tenant compte des besoins des salariés et de l'Organisation ;
- Alerter les personnes compétentes (en cas de risque grave –assistance à personne en danger).

CONFIDENTIALITE

- Respecter le secret professionnel (pour les informations reçues des personnes, et les données de l'entreprise) ;
- Préserver l'anonymat des données recueillies et retransmises.

COMPETENCES

- Etre capable d'explicitier ses références théoriques ;
- Avoir l'expérience de la prévention des RPS ;
- Soumettre sa pratique à d'autres praticiens.

TRANSPARENCE DU PROCESSUS DE TRAVAIL

- Communiquer tout au long de l'intervention.

RESPECT DU CONTRAT

- Rester indépendant ;
- Veiller au respect des engagements réciproques ;
- Associer à la démarche, différents acteurs internes et externes.

Leur intervention en prévention des risques professionnels des risques psychosociaux comprend plusieurs étapes pour contribuer à la mise en œuvre d'une démarche santé & sécurité au travail :



1 – LANCEMENT DE LA DEMARCHE

A travers un premier recueil d'informations, cette étape permet de préciser le projet d'action de l'entreprise, de rencontrer les acteurs clés et de lancer la démarche.



2 - PHASE D'ANALYSE

Phase de recueil de données avec consultation des principaux acteurs concernés : les salariés, le médecin du travail, les représentants du personnel, les préventeurs, le DRH ...) afin d'identifier les facteurs de risques psycho-sociaux et d'analyser les conditions d'exposition des salariés aux risques.



3 - PHASE DE RESTITUTION

Restitution auprès des différents acteurs (direction, IRP, salariés...), négociation pour construire un plan d'actions, son déroulement, ses acteurs ...



4 - PHASE D'ACTION

Phase de construction du plan d'actions, proposer des leviers d'actions, conduire le projet et faciliter la mise en œuvre de ces actions.



5 - PHASE DE SUIVI

Phase de suivi, de bilan et d'évaluation des actions, et communication sur les résultats de l'action.

Contactez directement les intervenants conventionnés de la liste ci-après.



formation.prevention@carsat-bfc.fr

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

EN PRÉVENTION DES RPS

Intervenants conventionnés pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux			
AAP – ATELIERS PSYRATES	Sonia CONTAMINE	32 rue Chabot Charny 21000 DIJON	03 80 30 55 49 – 06 10 76 00 16 psyrates21@orange.fr
CAROLINE DAVID CONSULTANTS	Caroline DAVID	26 rue Notre Dame 21240 TALANT	03 80 57 58 76 contact@carolinedavidconsultants.fr
CAROLINE SENNEGON CONSULTANTS	Caroline SENNEGON	10 allée des Mésanges 21540 SOMBERNON	06 11 16 09 68 c.sennegon@gmail.com
M. ELIE HUMBEY GROUPE RESSOURCES ET CHANGEMENT	Elie HUMBEY	8 rue Pierre Bachelet 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	06 62 64 10 32 e.humbey@ressources-et-changement.com
OPTIMISSION	Noura BARA	4 impasse Guynemer 21600 OUGES	03 80 74 39 22 / 06 20 42 70 04 noura.bara@optimission.fr
SOPHIE MORIN CONSEILS	Sophie MORIN	12 rue des Trois Croix 21340 BAUBIGNY	06 28 71 43 34 sophiemorinconseils@gmail.com
ACTION CONSULTANTS	Lucy GUINCHARD	3 rue du Sentier 25000 BESANÇON	03 81 53 08 88 – 06 07 22 04 94 lg@action-consultants.fr
AFPI / ICFC	Patrice LACROIX	5 rue du Château 25400 EXINCOURT	06 61 43 60 54 patrice.lacroix@formation-industries-fc.fr
Mme A-S DELAUNAY CUSENIER	Anne-Sophie DELAUNAY	12 rue du Capitaine Arrachart 25000 BESANÇON	06 63 00 08 44 psychotravail@hotmail.fr
Mme EMILIE THIEMARD	Emilie THIEMARD	96 D rue de Belfort 25000 BESANÇON	06 81 93 89 26 emiliethiemard@yahoo.fr
CABINET DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL SEBASTIEN HOF	Sébastien HOF	3 rue Henri et Maurice Baigue 25000 BESANÇON	06 09 85 21 86 contact@sebastienhof.fr
CABINET MAGUET PSYCHO-CONSULTANTS	Claude MAGUET	270 rue du Centre 39570 CONDAMINE	03 84 44 82 75 – 06 17 29 57 31 cmaguet@laposte.net www.cmp-c.fr
ACTEMS CONSEIL	Sophie PERRIER	718 chemin de Verneuil 71850 CHARNAY LES MACON	06 84 49 74 10 s.perrier@actems-conseil.fr
AS.SIC	Charline FLEURY-FAURE Chloë RUBAN	6 route de Monéteau BP303 89000 AUXERRE	03 86 49 26 40 psychologues@assic-conseil.com
CG PSYCHOLOGIE	Celine GEOFFROY	12, rue des Caillottes 89000 AUXERRE	06 72 50 73 10 c.geoffroy@cg-psychologie.com

Mise à jour le 20/04/2022

